

27 janvier

Feuilleton des Pétitions, n° 11

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Commission des Pétitions.

FEUILLETON N° 11.

Vendredi 27 janvier 1832, la commission des pétitions de janvier fera son rapport sur les pétitions suivantes :

M. DELEHAYE, rapporteur.

N° 303. Par pétition en date du 9 janvier 1832 ,

La Régence de la ville de Liège demande qu'une loi établisse que les indemnités à charge des communes du chef de pillages et dévastations exercés pendant le cours de la révolution, constituent une dette de l'État.

N° 304. Par pétition en date du 7 janvier 1832 ,

Le sieur Noël Flament, à Maulde (Hainaut), milicien de 1829, se plaint de ce que l'autorité militaire ne s'est pas conformée, à son égard, aux articles 101 et 102 de la loi du 8 janvier 1817, au sujet de son remplaçant, déserteur depuis quatorze mois.

N° 306. Par pétitions en date du 8 janvier 1832 ,

Le sieur Hebbelinck, de Gand, ex-commis à pied de 2^e classe, demande à la Chambre de statuer favorablement sur sa dernière pétition.

N° 308. Par pétition en date du 4 janvier 1832,

Le sieur Ch. Lacourt, ancien capitaine, à Mons, demande une pension ou l'arriéré de sa solde.

N° 309. Par pétition en date du 28 décembre 1831,

Les habitans de la commune d'Oosterzeele (Flandre orientale), demandent que les droits de sortie sur les lins soient augmentés.

N° 311. Par pétitions du 3 janvier 1832,

Le sieur Devos, chirurgien-aide-major au 2^e bataillon de la garde civique, à Rumbecck, signale un cumul exercé dans sa commune par le sieur Destoop.

N° 313. Par pétition du 3 janvier 1832,

Les sieurs Meert et L. A. Wuyts, d'Anvers, réclament le paiement de l'estimation de leurs propriétés démolies ensuite des travaux de défense du camp retranché dans cette ville.

N° 321. Par pétition du 28 décembre 1831,

Les sieurs H. Ledent et L. Hansz, à Chenée, près de Liège, demandent la restitution d'un droit en consommation payé pour un bâtiment chargé de sel, et qui a chaviré.

N° 322. Par pétition du 28 décembre 1831,

L'administration communale d'Olmen (Turnhout), se plaint de ce que cette commune doit fournir, pour la milice, un nombre d'hommes qui n'est pas en proportion avec celui de sa population.

N° 325. Par pétition du 7 janvier 1832,

Le sieur F. Fondriaux demande à la Chambre d'être exempté de se faire remplacer; l'autorité militaire ne

s'étant pas conformée, à son égard, aux articles 101 et 102 de la loi du 8 janvier 1817.

N° 326. Par pétition du 29 décembre 1831 ,

Le sieur J. B. Facymaix rappelle sa pétition adressée au Congrès National, qui n'y a pas statué, et tendant à faire liquider ses prétentions à charge des communes de Nylen et de Bevel (Malines).

N° 327. Par pétition du 31 décembre 1831 ,

La régence de la ville de Mons demande que les indemnités à charge des communes, du chef de pillages exercés pendant la révolution, constituent une dette de l'État.

N° 328. Par pétition du 9 janvier 1832 ,

Le sieur Van Dacl, chevalier de la légion d'honneur, à Mons, ex-chirurgien-major aux armées, demande sa pension comme légionnaire.

N° 337. Par pétition du 12 janvier 1832 ,

Le sieur Théodore Cohudweyler présente une requête contre la décision dilatoire de l'administration des contributions directes, relativement à l'emploi d'une machine dans les distilleries, sous le nom : *distillation à manivelle*.

339. Par pétition du 14 janvier 1832 ,

Sept brasseurs de Bruxelles demandent que, lors de la discussion de la loi sur les distilleries, la Chambre prenne une mesure tendant à ce que les quantités à exporter soient fixées à 20 barils au lieu de 40, et qu'elle ait lieu pour les exportations par terre comme pour celles par eau.

N° 340. Par pétition en date du 13 janvier 1832 ,

Onze boutiquiers de Nichen signalent une fraude exercée sur des chemins mitoyens.

N° 349. Par pétition du 13 janvier 1832,

Le sieur J.-B. Cellier-Blumenthal adresse à la Chambre des observations sur la loi des distilleries.

M. POSCHET, 2^me rapporteur.

N° 305. Par pétition en date du 31 décembre 1831,

Les membres de plusieurs sociétés et propriétaires de charbonnages, au couchant de Mons, demandent que la Chambre s'occupe par urgence de l'examen de la loi présentée sur les mines.

N° 315. Par pétition en date du 25 décembre 1831,

Le sieur G. Denef, à Lierre, réclame le paiement de livrances de liqueurs spiritueuses faites par lui à l'armée française, jusqu'en 1814.

N° 316. Par pétition du 29 décembre 1831,

La régence de Durbuy (Luxembourg) demande que l'art. 94 de la loi du 8 janvier 1817, et l'art. 27 de la loi du 27 avril 1820, sur la milice, soient rapportés.

N° 317. Par pétition du 29 décembre 1831,

La régence de Gyselbrecteghem demande que l'État se charge des pensions que la commune paie à son curé.

N° 319. Par pétition du 27 décembre 1831,

Le sieur Hy. Maître-Jean, négociant à Belle-Fontaine (Luxembourg), demande que le droit d'entrée des vins et eaux-de-vie par terre, soit égal à celui par mer.

N° 320. Par pétition en date du 26 décembre 1831,

Le chevalier Bodelet, à Girouville (Grand Duché),

réclame le paiement de sa solde de forestier, arriérée depuis le 1^{er} avril dernier.

N^o 323. Par pétition du 24 décembre 1831 ,

Les distillateurs et négocians en eau-de-vie indigène de Huy, demandent :

1^o A être admis à jouir d'un crédit permanent comme sous l'ancien Gouvernement ;

2^o Le rapport de la loi du 4 mars dernier du Congrès National ;

3^o A ne payer les droits qu'au taux fixé pour les distillateurs et entreposeurs de Liège.

N^o 332. Par pétition du 11 janvier 1832 ,

La dame Chaumeton renouvelle sa demande d'une loi qui autorise le classement de son baume dans la nomenclature des remèdes médicaux.

N^o 334. Par pétition du 12 janvier 1832 .

Le sieur M. Andreas , à Tongres , officier pensionné, réclame le paiement de sa pension arriérée.

N^o 342. Par six pétitions, en date du 16 janvier 1832 ,

Les habitans de Jumet (Charleroi), intéressés dans des sociétés de charbonnages, demandent le rapport de la loi du 21 avril 1810 , sur les mines.

N^o 343. Par pétition en date du 17 janvier 1832 ,

Le sieur J.-L. Duplos, instituteur à Liège, renouvelle sa demande d'une indemnité pour la perte de son épouse, occasionnée par l'émeute du 2 septembre 1830.

N^o 344. Par pétition en date du 17 janvier 1832 ,

Le sieur Louis Duvivier , à Liège , capitaine de la 4^{me} compagnie du 1^{er} bataillon de la garde civique de

Liège, demande, au nom de cette compagnie, la révision de la loi sur les gardes civiques.

N° 345. Par pétition en date du 17 janvier 1832,

La veuve Brunnix, à Mons, demande la réversibilité sur elle de la pension dont jouissait son mari.

N° 346. Par pétition en date du 30 décembre 1831,

Le sieur J.-J. Devreux, natif de Batry (Luxembourg), et fabricant de tulles à Sedan, sollicite la prohibition des tulles anglais, ou une augmentation de droits jusqu'à 20 %.

N° 348. Par pétition en date du 31 décembre 1831,

209 propriétaires et intéressés dans les entreprises de charbonnages, demandent que la Chambre s'occupe par urgence de la loi présentée sur les mines.

M. H.-J. DE BROUCKERE, 3^e rapporteur.

N° 307. Par 3 pétitions en date du 9 janvier 1832,

Divers fabricans de Bruxelles, Malines et Wavre, signalent les abus résultant du confectionnement des équipemens militaires dans les prisons, et en demandent la suspension provisoire.

N° 310. Par pétition en date du 23 décembre 1831,

La régence de Nederbrakel adresse à la Chambre le *duplicata* de sa précédente pétition, feuillet n° 9, qu'elle pense n'être pas parvenue à sa destination.

N° 312. Par pétition en date du 6 janvier 1832,

Le sieur Ch. Gouffaux, de Bruxelles, demande le renvoi à qui de droit d'une pétition adressée par lui au Congrès National.

N° 314. Par pétition en date du 5 janvier 1832,

(7)

Le sieur J.-J. Thomas, à Samar (Namur), signale une violation de l'art. 6 de la Constitution, par l'introduction de jésuites français comme corps enseignant en Belgique.

N° 318. Par pétition en date du 26 décembre 1831,

Le sieur Alexandre, à Marche, ex-professeur au collège de Furnes, demande une indemnité ou une pension.

324. Par 3 pétitions en date du 26 mai 1831,

Les administrations communales et plusieurs habitants des communes de Calloo, Burght et la Clinge, demandent que, lors de la nouvelle organisation judiciaire, le tribunal civil, actuellement établi à Termonde, soit transféré à St.-Nicolas.

N° 329. Par pétition en date du 12 janvier 1832,

Le sieur Louis Glorieux, de Courtrai, ardesse des observations relativement à la proposition de MM. Derobaux et Séron, sur l'instruction publique.

N° 330. Par pétition en date du 31 décembre 1831,

Le sieur Geeraert, fermier de barrière à Orcq-lez-Tournay, se plaint de ce que le tribunal de Courtrai ait acquitté des cultivateurs qui allaient chercher des engrais avec leurs charriots vides, sans payer le droit de barrière.

N° 333. Par pétition en date du 13 janvier 1832,

Les sieurs Franç. et Jos. Alix, fermiers de barrières, à Anvers, demandent l'interprétation de l'art. 10 de la loi sur les barrières, et demandent en outre une indemnité.

N° 336. Par pétition en date du 13 janvier 1832,

Le sieur Léon Maes, à Oostcamp, prie la Chambre de rejeter du budget du Ministère de l'Intérieur, toutes les sommes qui y sont portées pour l'instruction publique.

N° 338. Par pétition en date du 10 janvier 1832,

Les habitans notables de Courtrai adressent des observations contre le jury.

N° 341. Par pétition en date du 30 décembre 1831,

Trois habitans de Weert demandent le rapport d'une décision prise relativement à leurs seconds fils, qui ont dû rejoindre les drapeaux à défaut de certificats constatant la présence de leurs aînés dans les rangs de l'armée.

N° 347. Par pétition en date du 16 janvier 1832,

Le sieur Gilbert-Frère, à Bruxelles, demande que la Chambre s'occupe au plus tôt d'une loi équitable sur le déguerpissement.
